

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Boralex conclut un refinancement de plus de 200 M\$ au Québec

Montréal, le 18 décembre 2019 - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) est heureuse d'annoncer la clôture du refinancement de plus de 200 M\$ pour le parc éolien Le Plateau 1 (139 MW), détenu à 51 % par Boralex et à 49 % par la Caisse de dépôt et placement du Québec (« la Caisse »). Le parc est situé dans la région de la Gaspésie, au Québec.

La nouvelle convention de crédit arrivera à échéance en mars 2032, date à laquelle le contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec se terminera alors que la convention précédente venait à échéance en 2022.

Profitant des très bonnes conditions de marché, Boralex a réussi par le biais de ce refinancement à réduire de 350 points de base le taux moyen d'emprunt de cet actif en exploitation. Celui-ci est ainsi passé de 6,90 % à 3,40 %. Ce refinancement permettra également de dégager des ressources financières d'un montant total de 30 M\$. La quote-part de 51 % de Boralex sera d'environ 15 M\$ et sera appliquée en réduction de la facilité de crédit corporative existante de la Société. L'effet combiné de la réduction du taux d'intérêt et du montant utilisé sur la facilité de crédit corporative, permettra à Boralex de réduire ses frais d'intérêts de près de 2 millions de dollars annuellement sur une base combinée.

« Nous sommes heureux d'avoir pu arrimer la durée du financement et de notre contrat d'achat d'électricité pour ce parc éolien, en plus d'avoir dégagé des ressources financières supplémentaires pour poursuivre notre croissance », a déclaré Bruno Guilmette, vice-président et chef de la direction financière de Boralex. « Ce refinancement a été conclu à des conditions très concurrentielles, ce qui témoigne de la confiance des marchés financiers à l'égard de Boralex. Ceci s'inscrit dans la foulée de l'initiative « Optimisation » de notre plan stratégique divulguée en juin dernier et s'ajoute notamment au rachat des débetures convertibles et à la clôture du refinancement historique en France complétés au cours des deux derniers mois. »

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis plus de vingt-cinq ans. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le

symbole BLX. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

-30-

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection ou d'une information financière prospective.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Renseignements :

Médias

Julie Lajoye
Conseillère principale,
communications corporatives
Boralex inc.
514 985-1327
julie.lajoye@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur, relations avec les investisseurs
Boralex inc.
514 213-1045
stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.